1ER DÉCEMBRE
EN GRÈVE POUR NOS SALAIRES ET NOS QUALIFICATIONS !



TOUJOURS PLUS DE RESPONSABILITÉS, TOUJOURS MOINS DE RECONNAISSANCE ?

Vous avez acquis de nouvelles qualifications ? Pris davantage de responsabilités ? Votre charge de travail a augmenté ? Vous avez obtenu un diplôme ou suivi une formation ?

Mais votre salaire, lui, a-t-il suivi ?

Pour beaucoup d'ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise, la réponse est non.

Les objectifs augmentent, les équipes sont réduites, les journées s'allongent. Les qualifications et les responsabilités progressent, mais les rémunérations stagnent.

Et lorsqu'il est question d'augmentations, les directions privilégient les primes, les augmentations individuelles et les critères de performance qu'elles définissent seules.

la cgt INGÉS CADRES TECHS
UGICT
La référence syndicale

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

ugictcgt.fr

Le coût de la vie augmente. Et nos salaires ?



Le 1er décembre le prix repère du gaz augmentera encore de 5,8 %, après une hausse de 6,6 % en novembre ! Pour les ménages, cela représente en moyenne 16 € supplémentaires sur la facture de décembre.

Pendant ce temps, nos augmentations salariales stagnent, quand elles ne sont pas tout simplement inexistantes. **Nos salaires ne doivent pas rester bloqués quand les prix, eux, continuent d'augmenter.**

C'est tout le sens de notre revendication de rétablissement de l'échelle mobile des salaires :

☑ **garantir que les rémunérations suivent automatiquement l'évolution des prix, pour protéger notre pouvoir d'achat.**

Ce n'est pas une question de mérite individuel !



Vous avez atteint vos objectifs, mais votre augmentation est insuffisante, on vous explique :

- ☒ que l'enveloppe salariale est limitée,
- ☒ que votre salaire dépend de votre évaluation individuelle
- ☒ que pour progresser, il faudrait devenir manager ou changer d'entreprise

Ces situations ne sont pas des fatalités.

Les qualifications, l'expérience, l'ancienneté et les responsabilités doivent être reconnues dans le salaire de base et garanties par des grilles collectives. Pourtant, les grilles se tassent, les écarts entre niveaux de qualification se réduisent et les perspectives de carrière s'amenuisent.

47 € brut par mois ! C'est ce qui sépare le traitement indiciaire d'un agent de catégorie A (cadre) débutant du montant du SMIC. Voilà comment les qualifications sont reconnues dans la fonction publique !

Dans le privé, ce n'est guère mieux ! Malgré 5 années d'études supérieures, Des emplois exigeant un Master sont proposés à des rémunérations à peine supérieures au SMIC. Dans le public comme dans le privé, même logique : toujours plus de qualifications exigées, toujours moins de reconnaissance salariale !

Nous ne voulons pas être mis·es en concurrence pour obtenir quelques augmentations individuelles. Nous voulons des droits collectifs et des augmentations pour toutes et tous !

De l'argent, il y en a. Mais pour qui ?

En 1978, pour chaque euro d'investissement net, les entreprises versaient 29 cs € à de dividendes à leurs actionnaires. En 2024 1,46€ : cinq fois plus ! *Source : baromètre économique CGT, données Insee et BCE.*



Pendant que les directions invoquent le manque de moyens pour augmenter nos salaires, la rémunération du capital est toujours privilégiée.

Ce sont pourtant notre travail, nos compétences et nos qualifications qui créent les richesses !

La question n'est donc pas seulement de savoir combien les entreprises peuvent nous augmenter, mais quelle part des richesses produites elles acceptent de consacrer aux salaires plutôt qu'aux profits.

NOS QUALIFICATIONS VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS !

ET SI NOUS REPRENIONS LA MAIN **SUR NOS SALAIRES ?**



Des négociations salariales qui répondent enfin à nos attentes !

Dans chaque entreprise, exigeons l'ouverture ou la **réouverture immédiate des négociations annuelles obligatoires (NAO).**

Il ne s'agit pas de négocier une enveloppe décidée à l'avance par la direction, mais de porter collectivement nos revendications pour obtenir de véritables augmentations.

Des augmentations générales, pas seulement des primes !

1

Nous voulons des augmentations pérennes du salaire de base, qui bénéficient à toutes et tous. **Pour 2026, la CGT revendique une augmentation immédiate de tous les salaires d'au moins 5,3 %, afin de répercuter la hausse du SMIC sur l'ensemble des grilles salariales.**

Les augmentations générales en pourcentage permettent aussi de préserver les écarts de rémunération liés aux niveaux de qualification, contrairement à des augmentations exclusivement forfaitaires.

Les augmentations individuelles et les primes ne doivent pas se substituer aux garanties collectives.

Des qualifications reconnues tout au long de la carrière !

2

Un diplôme, une expérience acquise, de nouveaux savoirs-faire, davantage de responsabilités : tout cela doit se traduire dans le salaire.

Nous revendiquons des grilles de classifications et de salaires garantissant de véritables progressions de carrière, sans devoir nécessairement accéder à des fonctions managériales.

L'Ugict-CGT revendique notamment le doublement minimum du salaire d'embauche au cours de la carrière, hors inflation, indépendamment des promotions particulières.

De la transparence et de l'égalité !

3

Combien l'entreprise consacre-t-elle réellement aux augmentations générales ? Aux augmentations individuelles ? Aux promotions ? Comment ces enveloppes sont-elles réparties entre les catégories professionnelles et entre les femmes et les hommes ?

Exigeons la transparence sur les politiques salariales et des budgets distincts pour les augmentations générales, les promotions et le rattrapage des inégalités salariales. Le temps de travail réellement effectué, notamment pour les cadres au forfait jours, doit aussi être reconnu.

Des salaires protégés contre l'inflation !

4

Nous revendiquons le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, pour garantir leur augmentation automatique en fonction de l'évolution des prix.

Il n'est pas acceptable que l'inflation efface les augmentations obtenues et dégrade année après année notre pouvoir d'achat.

Dans la fonction publique, ces exigences passent également par la revalorisation du point d'indice, la reconstruction des grilles indiciaires et l'ouverture de négociations sur les rémunérations et les carrières.

LE 1ER DÉCEMBRE, FAISONS ENTENDRE NOS EXIGENCES !



Et dans votre entreprise ou votre administration ?

- ☒ *Votre salaire a-t-il suivi l'inflation ?*
- ☒ *Vos qualifications sont-elles reconnues ?*
- ☒ *Les augmentations sont-elles transparentes ?*
- ☒ *Qui décide de leur répartition ?*



Ces questions nous concernent toutes et tous. Elles doivent devenir des revendications collectives !

Discutons-en entre collègues. Construisons ensemble nos revendications. Exigeons l'ouverture immédiate des négociations salariales.



Après les mobilisations des 5 et 17 novembre, faisons du 1er décembre une nouvelle étape pour construire le rapport de force.

Car sans mobilisation collective, les directions continueront à décider seules de nos augmentations !



Photographies ©Antoine Thibaudeau

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !

POUR DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES, L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES ET LA RECONNAISSANCE DE NOS QUALIFICATIONS !

NOS QUALIFICATIONS VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS !

MARDI 1ER DÉCEMBRE TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !

Pour construire vos revendications, retrouvez notre outil :

« Négocier les salaires en prenant en compte la situation des ingés, cadres et techs ».